

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 30 AVRIL 2014

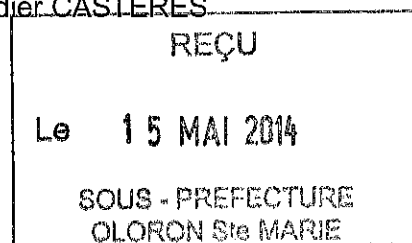
Présents : MM. BERNOS, MORA, LEES, Mme ARTIGAU, Mme VOELTZEL, IDOPE, Mme JAUBERT-BATAILLE, Mme PAPAREMBORDE, LAPRUN, KELLER, SOUMET, AURISSET, Mme HIRSCHINGER, LEPRETRE, Mme BESSONNEAU, Mme FOIX, LACRAMPE, Mme DEL PIANTA, Mme MICHAUT, ADAM, Mme BONNET, Mme POTIN, LABARTHE, UTHURRY, Mme GASTON, GAILLAT, Mme GIRAUDON, BAREILLE, Mme MIQUEU, TERUEL, Mme MIRANDE, GUERY.

<u>Pouvoirs</u> :	Madeleine COIG	à	Joseph LEES
	Pierre CASAUX-BIC	à	Aimé SOUMET
	Alain TEULADE	à	Martine MIRANDE
	Marc OXIBAR	à	Daniel LACRAMPE
	Fabienne MENE-SAFRANE	à	Henriette BONNET
	Aracéli ETCHENIQUE	à	Maité POTIN
	Valérie SARTOLOU	à	Michel ADAM

<u>Suppléants</u> :	Danielle PARIS	suppléante de	Michel BARRERE-MAZOUAT
	Albert GOUT	suppléant de	Suzanne SAGE
	Yves CALIARO	suppléant de	Jean LABORDE

Excusés : Jean CASABONNE, Hervé LUCBEREILH, Gérard ROSENTHAL, Jean-Jacques DALL'ACQUA, Rosine CARDON, Pierre SERENA, Didier CASTERES

RAPPORT N°140430-17-ECO



PARC D'ACTIVITÉS LANNERETONNE- LANCEMENT DE TRAVAUX DE RÉSEAUX ET D'AMÉNAGEMENT DE VOIRIE

M. LACRAMPE rappelle que le parc d'activités Pierre Lanneretonne est la plus grande zone d'activités de la Communauté de Communes ; elle s'étend sur 20 ha dont 6 ha créés par la Communauté de Communes.

Les deux derniers terrains ont été vendus récemment à l'entreprise de terrassement GRACIA et à l'association CAPA pour y installer ses locaux techniques de restauration collective (acte de vente en cours).

Des travaux de viabilisation de ces deux parcelles restent à réaliser. Il s'agit de prolonger la rue des entrepreneurs (le long de l'entreprise Bergassat) jusqu'à la propriété Hourcade (parcelle N127), et de les desservir en réseaux (électricité, eau, assainissement, téléphone).

Suite à ces extensions, le parc d'activités Pierre Lanneretonne présente un profil inégal avec des aménagements récents dans les parties commercialisées et un cœur de zone qui nécessite d'être entièrement requalifié. Ce vaste programme pourrait s'étaler sur deux ans, avec pour l'année 2014, la création de l'avenue Charles Peyrou (artère principale entre la déchetterie et l'entrée nord).

Les montants de travaux, estimés par nos soins, s'élèvent à :

- Viabilisation rue des entrepreneurs : 110 000 €
- Aménagement et réfection avenue Charles Peyrou : 310 000 €

Les crédits sont prévus au budget annexe 2014 du parc d'activités Lanneretonne au titre des dépenses d'investissement.

Ouï cet exposé,

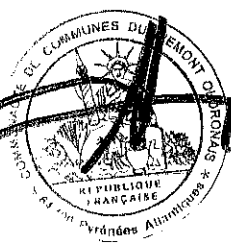
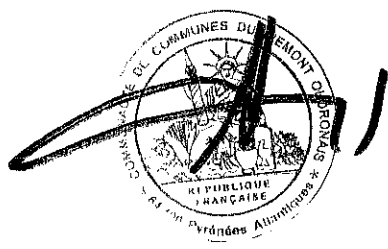
Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- **ADOpte** le projet de travaux de réseaux et d'aménagement de voirie sur le parc d'activités Lanneretonne
- **AUTORISE** Monsieur le Président à engager la consultation et à lancer lesdits travaux.

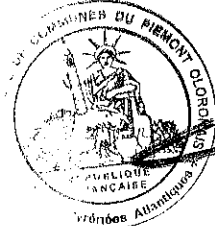
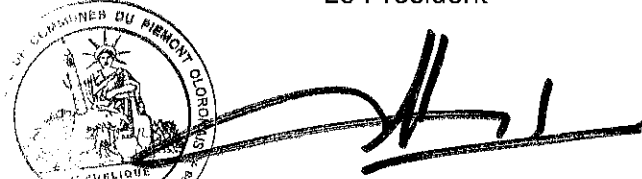
Ainsi délibéré à Oloron Ste Marie, ledit jour 30 avril 2014

Suivent les signatures

Affiché le 15.05.14



Le Président



Daniel LACRAMPE

REÇU

Le 15 MAI 2014

SOUS - PREFECTURE
OLORON Ste MARIE